

**Association MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX
VALLEE DE SEINE**

Maison des compétences - Parc d'activité du Manoir

76170 LILLEBONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31/12/2012

Association MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE
Maison des compétences - Parc d'activité du Manoir
76170 LILLEBONNE

Association déclarée à la sous-préfecture du Havre

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2012**

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques – Autres éléments significatifs » concernant les indemnités de fin de carrière page 12 de l'annexe.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La trésorerie constitue un poste significatif à l'actif du bilan. Au niveau du compte de résultat, les produits de subvention constituent un poste important.

Nous avons validé la réalité, l'exhaustivité et la valorisation de ces postes par des contrôles spécifiques. Ainsi, nous avons :

- procédé à des demandes de confirmation directe des banques ;
- analysé les octrois de subventions et les conventions signées avec les partenaires financiers,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS
SPECIFIQUES**

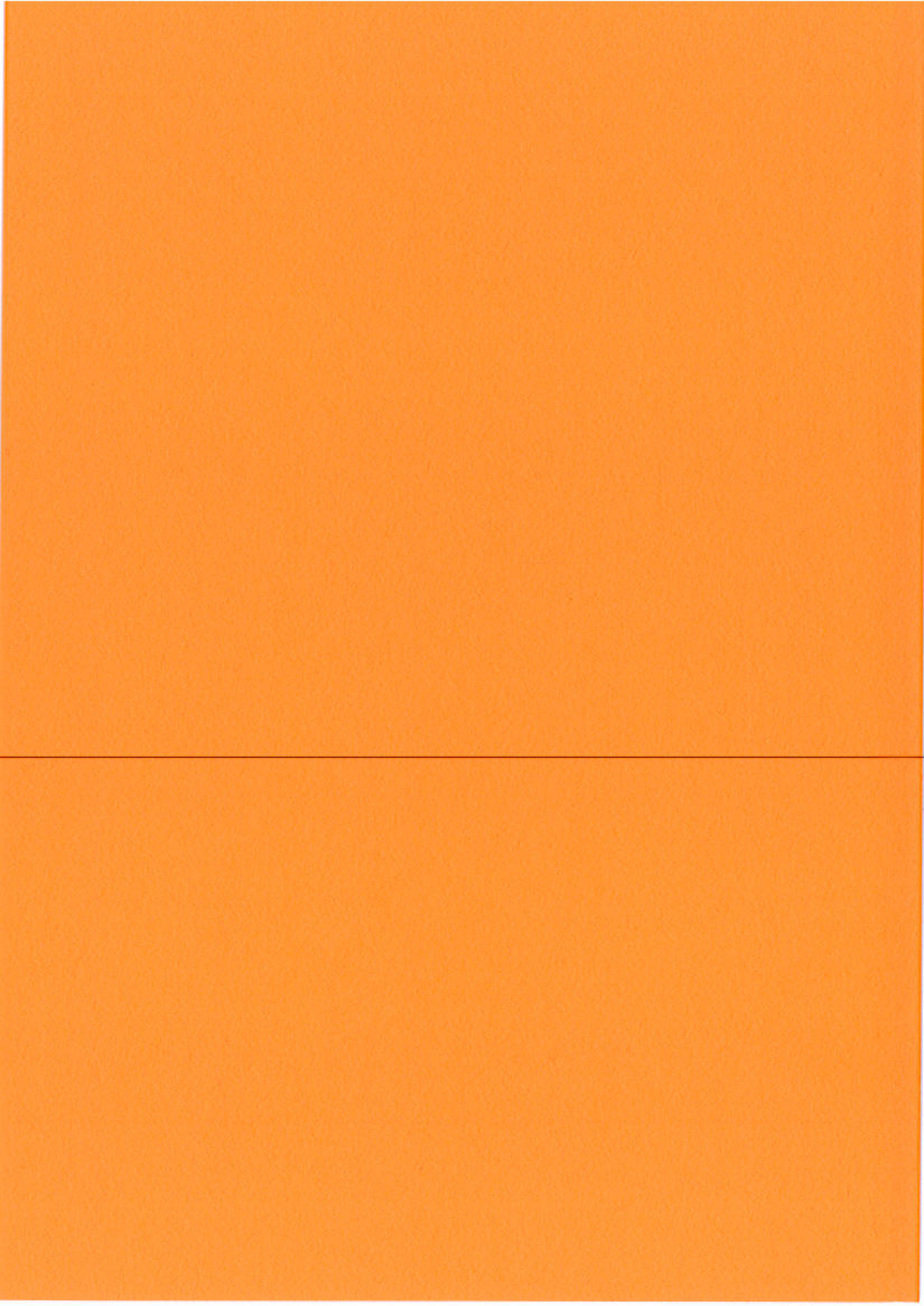
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Isneauville,
Le 12 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Thierry ONNO





Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	101 752	80 670	21 083	31 896
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	101 752	80 670	21 083	31 896
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	368		368	514
Immobilisations financières	368		368	514
ACTIF IMMOBILISE	102 120	80 670	21 450	32 410
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	133 727		133 727	82 736
Créances	133 727		133 727	82 736
Valeurs mobilières de placement	78 443		78 443	83 304
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	116 229		116 229	150 323
Trésorerie	194 672		194 672	233 627
ACTIF CIRCULANT	328 399		328 399	316 363
Charges constatées d'avance	9 163		9 163	9 412
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	9 163		9 163	9 412
TOTAL DE L'ACTIF	439 682	80 670	359 012	358 185

S.A.R.L. AGICOM
 Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
www.sarl-agicom.com
 RCS ROUEN B 394 967 806

Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
Fonds associatifs sans droit de reprise	7 622	7 622
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	64 183	64 183
Report à nouveau	74 005	65 905
Résultat de l'exercice	-19 526	8 100
Subventions d'investissement	8 858	11 033
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	135 143	156 844
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	2 254	1 000
Provisions pour charges	54 172	34 260
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	56 426	35 260
Fonds dédiés sur subventions		1 893
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		1 893
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	332	401
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 131	45 689
Dettes fiscales et sociales	116 906	118 098
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	74	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	167 443	164 188
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	359 012	358 185

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €

218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE

Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89

www.sarl-agicom.com

RCS ROUEN B 394 967 806

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 012 549	1 049 840
Reprises et Transferts de charge	6 453	6 313
Cotisations		
Autres produits		591
Produits d'exploitation	1 019 002	1 056 744
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	217 758	281 277
Impôts et taxes	56 457	57 574
Salaires et Traitements	526 578	541 994
Charges sociales	212 643	220 176
Amortissements et provisions	36 636	22 661
Autres charges		
Charges d'exploitation	1 050 071	1 123 683
RESULTAT D'EXPLOITATION	-31 069	-66 939
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 745	1 100
Charges financières		
Résultat financier	1 745	1 100
RESULTAT COURANT	-29 324	-65 839
Produits exceptionnels	7 905	12 056
Charges exceptionnelles		144
Résultat exceptionnel	7 905	11 912
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	1 893	63 920
Engagements à réaliser		1 893
EXCEDENT OU DEFICIT	-19 526	8 100

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €

218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE

Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89

www.sarl-agicom.com

RCS ROUEN B 394 967 806

Annexe

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €

218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE

Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89

www.sarl-agicom.com

RCS ROUEN B 394 967 806

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MISSION LOCALE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 359 012 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 19 526 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/03/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89

Immobilisations corporelles et incorporelles

www.sarl-agicom.com

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
www.sarl-agicom.com
RCS ROUEN B 394 967 806

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Mise à disposition gratuite de 4 bureaux pour l'antenne permanente par la municipalité de Bolbec.
- Mise à disposition gratuite d'un bureau ainsi que d'une conseillère, à raison d'un quart E.T.P. (Equivalent Temps Plein), par la municipalité de Notre Dame de Gravenchon.
- Mise à disposition gratuite d'un bureau à Caudebec en Caux à la maison des services publics pour les permanences par la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine.
- Mise à disposition d'un bureau 1 journée tous les 15 jours par la commune de la Malleraye/Seine.
- Mise à disposition d'un bureau à Fauville en Caux, à raison d'environ 3 jours par semaine, par la Communauté de Communes Coeur de Caux.
- La Communauté de Communes Caux Vallée de Seine met gratuitement à la disposition de l'association un local d'une superficie de 279 m² avec convention pour un règlement des charges négocié à partir de janvier 2011.

Indemnités de fin de carrière

L'association comptabilise les indemnités de fin de carrière. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux de charges sociales 45 % pour les cadres et 40 % pour les non cadres
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux d'actualisation : 2.69 %
- Taux de revalorisation des salaires : 1.5 %
- Méthode : rétrospective des unités projetées.

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
www.sarl-agicom.com
 RCS ROUEN B 394 967 806

Le montant de l'engagement pris en matière de pensions et retraite au 31/12/2012 s'élève à 54 172 € soit une dotation complémentaire sur l'exercice de 19 912 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 017			12 017
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 582	4 656	14 502	89 736
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 599	4 656	14 502	101 752
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	514		146	368
Immobilisations financières	514		146	368
ACTIF IMMOBILISE	112 112	4 656	14 648	102 120

S.A.R.L. AGICOM
 Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
 www.sarl-agicom.com
 RCS ROUEN B 394 967 806

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Acquisitions		4 656		4 656
Augmentations de l'exercice		4 656		4 656
Cessions		14 502	146	14 648
Diminutions de l'exercice		14 502	146	14 648

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions sorties reprise	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles (I)				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Install. générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	12 017			12 017
Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 686	15 470	14 502	68 653
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles (II)	79 703	15 470	14 502	80 670
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	79 703	15 470	14 502	80 670

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
 www.sarl-agicom.com
 RCS ROUEN B 394 967 806

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	368		368
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	133 727	133 727	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 163	9 163	
TOTAL	143 258	142 890	368
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DEBIT.CRED.DIV.PROD	133 727
Total	133 727

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
 www.sarl-agicom.com
 RCS ROUEN B 394 967 806

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	34 260	19 912			54 172
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 000	1 254	1 893		2 254
Total	35 260	21 166	1 893		56 426
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		21 166			
Financières					
Exceptionnelles			1 893		

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
 www.sarl-agicom.com
 RCS ROUEN B 394 967 806

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	332	332		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	50 131	50 131		
Dettes fiscales et sociales	116 906	116 906		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	74	74		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	167 443	167 443		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	S.A.R.L. AGICOM	Montant
	Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €	
FOURN.FACT.NON PARVENUES	218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE	50 131
CONGES A PAYER	Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89	41 177
ORG.SOC. CH./CONGES	www.sarl-agicom.com	19 998
DIVERS CHARGES A PAYER	RCS ROUEN B 394 967 806	74
Total		111 380

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	9 163		
Total	9 163		

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
www.sarl-agicom.com
 RCS ROUEN B 394 967 806

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Tableau des fonds dédiés

	Montant de la subvention accordée	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Plan de relance	10 000	1 893	1 893		
Total	10 000	1 893	1 893		

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
www.sarl-agicom.com
 RCS ROUEN B 394 967 806

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 2 250 heures dont 2 250 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantage en nature n'a été versé aux trois plus hauts dirigeants (bureau de l'association) en 2012.

De plus, mentionner la rémunération de la directrice, seule cadre dirigeant de l'association, reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Donc en nature		
	S.A.R.L. AGICOM	
	Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €	
	218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE	
	Tél.02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89	
Total		104 180
	www.sarl-agicom.com	
	RCS ROUEN B 394 967 806	
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		50 030
Prestations		
Personnel bénévole		54 150
Total		104 180

Détail des contributions volontaires en nature :

Exercice :	31/12/2012	31/12/2011
Mise à disposition de locaux à Bolbec :	6 515 €	6 515 €
Mise à disposition de locaux à Coeur de Caux :	655 €	655 €
Mise à disposition de locaux à Caudebec en Caux :	655 €	655 €
Mise à disposition de locaux à Notre Dame de Gravenchon :	805 €	805 €
Mise à disposition de locaux à Lillebonne - Maison des compétences :	41 400 €	41 400 €
Mise à disposition de personnel par la ville de Notre Dame de Gravenchon :	7 100 €	3 550 €
Mise à disposition de personnel par Pôle Emploi :	50 600 €	50 600 €